

Éditorial

Jeanne Simard

Volume 30, numéro 2, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090581ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1365>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Simard, J. (2021). Éditorial. *Revue Organisations & territoires*, 30(2), I-II.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1365>

© Jeanne Simard, 2021



Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Éditorial

Le comité éditorial de la revue *Organisations & Territoires* a le plaisir d'offrir à ses lecteurs et lectrices un dossier qui s'intitule *L'entrepreneuriat féminin*, que plusieurs définissent comme la création et le développement d'entreprises par les femmes. Même si l'entrepreneuriat féminin a pris, depuis une vingtaine d'années, une importance croissante dans la plupart des pays, il n'en demeure pas moins que la parité homme/femme est loin d'être atteinte. L'entrepreneuriat féminin doit surmonter encore de nombreux obstacles personnels, familiaux, socioéconomiques et culturels.

Ce sujet a été traité de façon originale par un peu plus de X chercheurs et intervenants du milieu au Québec, mais aussi en Afrique et en Europe. Ce sont les professeures-chercheuses Salmata Ouedraogo et Marie-Josée Drapeau, principales responsables du dossier, qui présenteront le résultat des travaux de leurs collègues dans le prochain texte, intitulé *Présentation du dossier*.

Par ailleurs, vous trouverez dans la section *Espace libre* trois articles qui devraient susciter l'intérêt de nombreux lecteurs et lectrices.

Tout d'abord, **Jeanne Simard, France Desjardins et Marc-André Morency** (à titre posthume) s'attaquent à une manifestation importante de la liberté d'expression : la divulgation des actes répréhensibles. Leur article fait un état des lieux des différents cadres légaux qui ont été adoptés au fil des ans au Canada et au Québec pour encourager et protéger les lanceurs d'alerte contre les mesures de représailles dans les organisations des secteurs privé et public. Les auteurs soutiennent que ces cadres sont souvent flous et diffèrent selon que la divulgation des lanceurs d'alerte est de compétence fédérale ou provinciale, s'appliquent au secteur public ou privé et selon le type de renseignements divulgués. En matière de divulgation des actes répréhensibles, on doit retenir que, même si la protection des lanceurs d'alerte a été enrichie à plusieurs égards au fil des ans, cette protection pourrait encore être améliorée, car elle présente certaines lacunes et l'effectivité du droit dans ce domaine est souvent mise à mal.

Angelot Marcelin, Thierno Diallo et Julien Bousquet nous présentent une réflexion sur la diversité des sens donnés aux projets publics dans les pays les moins avancés (PMA), notamment sur ceux de l'État haïtien. « Tout projet se rapporte à des objectifs à atteindre, ce qui détermine son *pour quoi*. Également, la complexité et les défis de tout projet sont relativement liés au fait que chacune des parties prenantes lui donne un sens particulier, ce qui définit son *pourquoi* » (les auteurs). Cette diversité de perspectives crée, selon les auteurs, la richesse même du domaine du management de projets et met en évidence l'importance des parties prenantes dans la réalisation d'un projet, surtout dans le secteur public, qui rassemble inévitablement de nombreux acteurs. Leur analyse démontre qu'il est primordial d'intégrer et d'ajuster chaque projet public dans son environnement général, tout en tenant compte de l'ensemble de ses facteurs exogènes (culturels, socioéconomiques, politiques, juridiques, etc.).

L'article de **Gwénaél Doré** porte sur l'émergence, à partir des années 1990 en France, de nouveaux lieux physiques favorisant la coopération d'entreprises et de travailleurs, notamment la mutualisation de services aux entreprises dans des lieux physiques, les tiers-lieux (*third-places*), les espaces de *coworking*, les *fab labs*, etc. Selon l'auteur, la logique de création de ces nouveaux lieux est de plus en plus portée par des *clusters* ou des collectivités territoriales à la recherche d'un renouvellement de leur politique de développement et d'attraction économiques. Il présente les principales données issues d'enquêtes menées auprès de *clusters* et de territoires organisés en intercommunalités et structures associatives ayant une politique de soutien à des coopérations d'entreprises afin de mettre en lumière leurs principales caractéristiques ainsi que les facteurs clés de succès et les difficultés éprouvées.

Sous la rubrique *L'atelier des étudiants*, **Lucie Morin** nous présente les résultats de sa recherche quantitative qui porte sur l'acquisition de la capacité d'agir des acteurs impliqués dans une démarche de développement local en milieu rural au Québec. Elle tente de comprendre qui sont les personnes impliquées dans de telles démarches visant la revitalisation des communautés rurales et d'identifier ce qui favorise le développement de leurs connaissances et de leurs compétences. Avec les transformations économiques et sociales provoquées par la mondialisation et avec la nouvelle économie du savoir, la démarche de développement local s'est considérablement complexifiée et devient un véritable défi. Elle demande aux acteurs impliqués des savoirs et des compétences qui sont de plus en plus pointus.

Enfin, pour terminer ce numéro, deux recensions vous sont proposées soit celle de **Daniel Lemay** de l'ouvrage de Marie-Josée Drapeau, Cynthia A. Sheehan, Annik De Celles et Josée Blondin, *L'après inc. Vivre sa sortie entrepreneuriale positivement*, paru chez Septembre éditeur et celle de **Christophe Bredillet** de l'ouvrage dirigé par Maude Brunet et Alejandro Romero-Torres, *La gestion de projets au Québec : des cas pour illustrer une expertise en croissance*, paru aux Éditions JFD en 2021.

Je vous souhaite de beaux moments de lecture et un début d'automne des plus agréables.

Jeanne Simard
Directrice de la revue Organisations & Territoires